

## Le moustique tigre se cache dans nos jardins



Le moustique tigre se cache dans nos jardins

Le moustique tigre est désormais implanté et actif dans l'ensemble des départements de la région Occitanie. Ce moustique exotique, qui a su s'adapter à notre climat, est une préoccupation de santé publique en raison de sa capacité à transmettre, sous certaines conditions, des maladies infectieuses comme la Dengue, le Zika ou le Chikungunya.

En Occitanie, l'Agence régionale de santé Occitanie, les Conseils départementaux, l'Agence nationale de santé publique/Santé publique France, les préfetures et les services de l'État en région Occitanie, les collectivités locales, se mobilisent afin de limiter les risques de transmission de ces maladies.

Le Ministère chargé de la santé a mis en place un dispositif de surveillance. Il s'articule autour de trois grands axes : - la détection précoce de la présence de ces moustiques vecteurs, - une surveillance des cas humains de maladies concernées (Dengue, Chikungunya, Zika...) - une sensibilisation des personnes résidant dans les zones où ces moustiques sont présents et actifs. Dans chaque département, l'ensemble des actions est coordonné par le Préfet au sein d'une cellule départementale de gestion.

Une fois implanté, le moustique ne peut être éradiqué. Face à cette menace, le rôle des pouvoirs publics est important. Cependant, chacun de nous à son niveau peut agir. Seuls l'effort collectif et une prise de conscience citoyenne permettront de réduire les risques et limiter l'expansion du moustique tigre en Occitanie.

Voici trois astuces pour reconnaître un moustique tigre (ou *Aedes albopictus*)

- Il est très petit : environ 5 mm.
- Il a des rayures noires et blanches (pas de jaune), sur le corps et les pattes, avec une bande blanche qui part de la tête et rejoint le thorax.
- Il est source de nuisance et il pique le jour.

Comment le moustique tigre peut devenir « vecteur » de maladies tropicales ?

Une personne voyageant dans un pays où la dengue, le chikungunya ou le Zika sont présents développe une de ces maladies en se faisant piquer par un moustique porteur d'un de ces virus, puis revient dans son pays de résidence, c'est ce qu'on appelle un cas importé.

De retour en France métropolitaine dans une zone où le moustique tigre est présent, cette personne malade se fait piquer par un moustique tigre sain qui se fait alors infecter par un de ces virus. Après un cycle de multiplication interne, ce moustique peut, après quelques jours transmettre les virus à une autre personne saine en le piquant, c'est ce qu'on appelle un cas autochtone.

Quels sont les symptômes qui doivent vous alerter ?

Dans les 7 jours qui suivent le retour en France métropolitaine, en cas de forte fièvre, de douleurs articulaires, douleurs musculaires, de maux de tête, d'éruption cutanée, de conjonctivite, consultez rapidement un médecin : vous avez peut-être contracté la dengue, le chikungunya ou le Zika.

Les bons réflexes à adopter pour éliminer les larves de moustiques chez nous :

Éliminer les endroits où l'eau peut stagner : petits débris, encombrants, déchets verts... Les pneus usagés peuvent être remplis de terre, si vous ne voulez pas les jeter.

Changer l'eau des plantes et des fleurs une fois par semaine ou, si possible, supprimer ou remplir de sable les soucoupes des pots de fleurs, remplacer l'eau des vases par du sable humide.

Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées et nettoyer régulièrement : gouttières, regards, caniveaux et drainages.

Couvrir les réservoirs d'eau (bidons d'eau, citernes, bassins) avec un voile moustiquaire ou un simple tissu.

Couvrir les petites piscines hors d'usage et évacuer l'eau des bâches ou traiter l'eau (eau de javel, galet de chlore, etc.).

Éliminer les lieux de repos des moustiques adultes :

- débroussailler et tailler les herbes hautes et les haies,
- élaguer les arbres,
- ramasser les fruits tombés et les débris végétaux,
- réduire les sources d'humidité (limiter l'arrosage),
- entretenir votre jardin.

Comment se protéger des piqûres ?

- J'applique sur ma peau des produits anti-moustiques, surtout la journée.
- Je demande conseil à mon médecin ou à mon pharmacien avant toute utilisation, surtout en ce qui concerne les enfants et les femmes enceintes.
- Je porte des vêtements couvrants et amples.
- Les bébés peuvent dormir sous une moustiquaire imprégnée.
- J'utilise des diffuseurs d'insecticides à l'intérieur et des serpentins à l'extérieur.
- Si besoin et si j'en dispose, j'allume la climatisation et j'utilise des ventilateurs : les moustiques fuient les endroits frais et les zones très ventilées.

Pour en savoir plus :

Le site de l'Agence Régionale de Santé Occitanie <https://www.occitanie.ars.sante.fr/le-moustique-tigre-sous-surveillance>

Le site du Ministère Chargé de la santé : <http://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-microbiologiques-physiques-et-chimiques/especes-nuisibles-et-parasites/moustiques-vecteurs-de-maladies>

Le site de l'Agence nationale de santé publique/Santé publique France <http://inpes.santepubliquefrance.fr/10000/themes/maladies-moustiques/index.asp>

Le site de l'Entente Interdépartementale de démoustication (EID Méditerranée) <http://www.eid-med.org>

La carte d'implantation du moustique *Aedes albopictus* est disponible sur <http://social-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-microbiologiques-physiques-et-chimiques/especes-nuisibles-et-parasites/article/moustiques-vecteurs-de-maladies>

La liste des produits anti-moustiques recommandés est disponible sur <http://social-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-microbiologiques-physiques-et-chimiques/especes-nuisibles-et-parasites/repulsifs-moustiques>

Vous résidez en métropole et vous pensez avoir observé un moustique tigre dans votre commune ? Vous pouvez le signaler sur le portail officiel «<http://www.signalement-moustique> ». Votre signalement contribuera à la surveillance de l'extension de l'aire d'implantation du moustique tigre dans votre commune et au plan national.

Illustration Pixabay.com